



Les 4  
saisons

# UNVERRE

Bulletin municipal n° 34 - Janvier 2020



## Travaux rénovation église d'Unverre

En 2019, l'entreprise MASSON CONSTRUCTIONS de Châtillon-en-Dunois a effectué la réfection de l'enduit de la façade côté rue, ainsi que la consolidation des pierres de taille (devis 39.120,96 € H.T.).

### Subventions attribuées :

30% au titre du Patrimoine Rural Non Protégé (Conseil Départemental) : 11.736 €

Fonds de concours de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun : 12.590 €

En 2018, cette même entreprise a réalisé l'enduit du caquetoire et une partie des murs intérieurs (9.302,83 € H.T.).

La réfection d'une partie des boiseries a été faite par l'entreprise GRAFFIN Laurent (6.470,20 € H.T.).

Les travaux d'éclairage extérieur ont été réalisés par Service Electricité Beauceronne (SEB) pour 10.915 € H.T.

**Subventions :** PRNP : 3.352 € et Dotation Equipements des Territoires Ruraux (DETR) 5.337,61 €.



## Nos amis les chiens

### CE QUE DIT LA LOI

La loi impose que les chiens soient tenus en laisse lors des promenades sur la voie publique et dans les lieux publics.

Les propriétaires d'animaux de compagnie doivent ramasser les déjections laissées sur la voie publique et dans les parterres de fleurs.

Le code de la santé publique (art. R1334-31) dispose que le chien d'un voisin peut troubler la tranquillité du voisinage par des bruits considérés comme anormaux de par leur intensité, leur durée, ou leur répétition ; aussi pensez à rentrer vos chiens à l'intérieur, notamment en votre absence ou à les équiper d'un collier anti aboiement.

**Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

*les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30*

*les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h*

*les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.*

*Ne jetez pas les mégots de cigarettes sur les trottoirs ... ils vont mettre plus de 12 ans pour se détruire !*



## Destruction des nids de frelons asiatiques

Il est rappelé que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la commune d'Unverre **participe financièrement au coût**

**de l'intervention** nécessaire à la destruction d'un nid de frelons asiatiques chez un propriétaire ou occupant privé de la commune, à raison de 50 % (sans pour autant dépasser un montant maximum de 100 €).



Opération « NETTOYONS LA NATURE » DU 28 SEPTEMBRE 2019



Chères Unverroises, chers Unverrois,  
Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain.  
La loi est très stricte concernant la communication des communes dans la période les précédant.  
Je la respecte et me limiterai à vous souhaiter, au nom du conseil municipal et de tous les employés municipaux, la santé et le bonheur pour cette année 2020 à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles.

*Luc Bonvallet*

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche est possible jusqu'au vendredi 7 février 2020 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas jusqu'aux élections de 2017).

### Comment faire pour vous inscrire ?

Vous avez trois solutions :

- le service en ligne (muni de la version numérisée d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile) accessible avec un compte Service-public.fr ou via FranceConnect.
- un courrier, en envoyant à la mairie la photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.

- sur place en mairie en présentant une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

### Êtes-vous déjà inscrit sur une liste électorale ?

Vous pouvez vérifier votre situation électorale en utilisant le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous indiquez le département et la commune dans laquelle vous pensez être inscrit puis vous répondez à quelques questions en précisant votre identité et vous obtiendrez la réponse.

## sommaire

Flash	2	Cimetières	12-13
Mot du Maire/Inscriptions électorales	3	Centre intervention	14
Gîtes	4	La Clique/Théâtre en Herbe	15
Informations générales	5	Vieilles Roues autour d'Unverre	16
Compétence Scolaire/Tennis/Porcs	6	L'entretien	17
École/Accueil periscolaire	7	Syndicat mixte de l'Ozanne	18
Gym Volontaire/Club du 3 <sup>e</sup> âge	8	Budget assainissement eaux usées	19
Unverre Autrefois : Musée École	9	Tarifs communaux	20
Comité des Fêtes	10	État civil 2019	21
L'équichier Unverrois/ Autrement	11	Adresses utiles	22
		Calendrier des fêtes	23

Directeur de la publication :  
Marc FROGER  
Responsable de la rédaction :  
Luc BONVALLET  
Rédaction , photographies :  
Denise BOBET  
Claudine CHEVALIER  
Nicole COUTANT  
Hervé CAILLET  
Nathalie SIMON

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce bulletin.

Toutes informations sur le site de la commune : [www.unverre.fr](http://www.unverre.fr)

Création graphique et impression :

Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52

Dépôt légal : N°641

Janvier 2020



## Gîte de la Grande Boeufferie Classé 1 étoile

pour 4 personnes et 1 bébé

Lieu-dit La Grande Boeufferie - 28160 UNVERRE

Tél : 06 76 16 38 81

Mail : boeufferie@gmail.com

Venez-vous ressourcer dans le Perche et découvrir notre région.

Point idéal de départ pour découvrir Brou, Bonneval, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou à moins de 20 minutes. Nombreux chemins de randonnée à pied ou à vélo à proximité.

Le gîte se compose à l'étage de :

- 1 chambre avec lit double,
- 1 chambre avec 2 lits simples,
- 1 salle de douche.

Le gîte se compose au rez-de-chaussée :

- d'une pièce de vie avec cuisine équipée (four multifonction, 2 plaques électriques, lave vaisselle, réfrigérateur),
- de toilettes,

- d'une buanderie avec lave linge.

Une terrasse couverte et un parking vous sont entièrement réservés. Vous disposez d'un salon de jardin et barbecue.

Vous avez la possibilité d'accéder au jardin des propriétaires où se situent les jeux d'enfants (trampoline, balançoire et toboggan).

Location à la nuit à partir d'une nuit = 50€ + taxe de séjour 0.33€ par adulte. Ménage et linge de lit/serviettes non compris (une option est proposée : 10€ lits faits/serviettes et forfait ménage 30€).

2 nuits : 100€ lits faits et serviettes de toilette comprises + taxe de séjour. A partir de 2 nuits, lits et serviettes sont compris dans le prix.

Tarif réduit pour 1 semaine 320€ lits faits et serviettes de toilette comprises + taxe de séjour.

**A bientôt Marina et Benoit**



## Le Domaine De Ferchaud



Sur une ancienne voie royale à mi chemin entre Chartres et le Mans, Elisabeth sera heureuse de vous accueillir au Domaine de Ferchaud.

Dans ce moulin du 18<sup>e</sup> siècle, vous pourrez découvrir 3 chambres

d'hôtes aux couleurs et dans une ambiance écossaise.

Un grand parc entièrement paysagé, l'orangerie, l'étang mais aussi la piscine, vous permettront de passer un très agréable séjour.

Elisabeth Simon 06 86 35 30 58

le.domaine.de.ferchaud@orange.fr



## Gîte la Grande Touche n°1,

2/4 personnes

contact 06 11 92 08 57 Marilyne Ferré

ou 02 37 84 01 01 Eure-et-Loir Tourisme,

reservation-tourisme28.com

ou gites-de-france.com



<b>MAIRIE</b> (rue du Prof. Félix-Lejars).....	02 37 97 20 01
e.mail : <a href="mailto:mairie.unverre@wanadoo.fr">mairie.unverre@wanadoo.fr</a>	Télécopie..... 02 37 97 33 15
site internet : <a href="http://www.unverre.fr">www.unverre.fr</a>	
<b>ÉCOLES</b> (maternelle et élémentaire) pour les inscriptions, s'adresser rue des Sorbiers ou téléphone.....	02 37 97 23 65
<b>SALLE DES FÊTES - RESTAURANT SCOLAIRE</b> .....	02 37 97 23 01
<b>ACCUEIL PÉRISCOLAIRE</b> (1, rue des Sorbiers).....	06 20 99 28 45 ou 02 37 97 25 07
<b>TENNIS MUNICIPAL</b> (tarif horaire 4 €, cartes annuelles 15 et 40 € - pour les réservations, s'adresser au «Garage Mauduit») ....	02 37 97 20 39
<b>POMPIERS</b> appel d'un portable : 112 ou appel d'un poste fixe :.....	18
<b>GENDARMERIE</b> .....	02 37 47 72 29 ou 17
<b>S A M U</b> .....	15
<b>CENTRE ANTI-POISON - ANGERS</b> .....	02 41 48 21 21
<b>RELAIS POSTE – UNVERRE</b> (bar-tabac presse, 17, rue des Moulins).....	02 37 97 30 11
<b>CURÉ DE BROU ET ADMINISTRATEUR D'UNVERRE</b> (Pierre Abelson, 26 rue de Châteaudun à Brou) tél/fax.....	02 37 47 02 70
<b>SYNDICAT MIXTE DE L'OZANNE</b> (Eau et Assainissement collectif) (27 av. du Général de Gaulle à Brou).....	02 37 96 01 05
ou pour les urgences .....	06 89 46 16 25
<b>DÉCHETTERIE BROU</b> .....	02 37 96 06 03
<b>SICTOM</b> (Syndicat des Ordures Ménagères) .....	02 37 96 74 66
<b>TRÉSORERIE / CENTRE DES IMPÔTS DE CHÂTEAUDUN</b> .....	02 37 44 79 00
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN</b> .....	02 37 44 98 94
<b>PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE CHÂTEAUDUN</b> .....	02 37 44 55 70
<b>CONTRACEPTION I.V.G RÉGION CENTRE</b> .....	0800 08 11 11
<b>ORANGE</b> (renseignements).....	10 14
<b>ERDF</b> (dépannages) .....	09 726 750 28
<b>RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (CICAS)</b> du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.....	0820 200 189
<b>ASSOCIATION POUR FEMMES BATTUES « La source de Lehna »</b> .....	06 17 47 16 11
.....	ou 06 99 98 92 92

## Horaires d'ouverture

**Mairie :** lundi et vendredi  
14h à 17h30  
mardi et jeudi  
9h à 12h - 14h à 17h30  
samedi  
9h à 12h

### Permanences :

M. BONVALLET, maire :  
sur rendez-vous,

Mme COUTANT, 1<sup>ère</sup> adjointe :  
mardi de 11h à 12h,

M. FROGER, 2<sup>e</sup> adjoint :  
samedi de 11h à 12h,

Mme PINOS, 3<sup>e</sup> adjointe :  
samedi de 10h à 11h

**Relais Poste Unverre** (17, rue des Moulins) :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h à 20h  
mercredi : 8h à 13h

Levée du courrier (boîte postale près de la mairie) :  
14h45 du lundi au vendredi

### Trésorerie Châteaudun :

lundi et jeudi 8h45 à 12h - 13h30 à 16h15  
mardi et mercredi 8h45 à 12h  
vendredi 8h45 à 12h - 13h30 à 15h45

### Déchetterie Brou :

service gratuit pour les foyers du SICTOM Brou-Illiers-Bonneval  
dans la limite de 2 m<sup>3</sup>  
Pour les personnes en difficulté,  
contacter le SICTOM au 02 37 96 74 66



Le 2 Janvier 2017, la compétence scolaire, alors exercée par la Communauté de Communes du Perche-Gouët, était reprise par Le Grand Châteaudun uniquement au périmètre des huit communes rejoignant cette entité.

Courant 2018, deux de ces huit communes ont émis le souhait de gérer elles-mêmes leurs écoles, ce qui a engendré une réflexion sur l'exercice de cette compétence territorialisée au sein du Grand Châteaudun.

Il s'en est suivi pas moins d'une douzaine de réunions de concertation entre les communes ex Perche-Gouët et la communauté de communes, afin de trouver ensemble, les meilleures conditions de reprise de cette compétence scolaire par les communes concernées.

Ce transfert est effectif depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020 ; il concerne les écoles mais aussi le personnel qui s'y rattache, l'accueil périscolaire restant une compétence communautaire.

Nous tenons à saluer la solidarité dont ont fait preuve les communes de La Bazouche-Gouet, Brou, Chapelle Guillaume, Dampierre Sous Brou, Gohory, Moulhard et Yèvres afin qu'Unverre ne supporte pas seule l'emprunt restant à courir sur le pôle scolaire, emprunt qui sera remboursé par anticipation par Le Grand Châteaudun.

L'attribution de compensation en tient compte et la somme qui sera versée aux communes est calculée sur le coût moyen du scolaire sur les trois dernières années précédant le début des négociations (1.500 € par enfant/an) moins l'emprunt.

Ainsi, 1.179 € par élève et par an seront versés au titre des charges de fonctionnement (charges de personnel, fonctionnement des classes) et 250 € par élève et par an pour les dépenses d'investissement (travaux).

Au fil des ans, le bâtiment ayant subi quelques dommages non négligeables, des travaux sont à prévoir et leur montant est estimé à environ 90.000 €; leur étalement se fera sur trois ans et la communauté de communes du Grand Châteaudun y participera à hauteur de 30.000 €.

Lorsque le pôle scolaire d'Unverre a été construit, il répondait aux besoins de l'époque et était destiné à accueillir les enfants d'Unverre mais aussi de Dampierre sous Brou, Moulhard et des Autels-Villevillon, communes avec lesquelles existe une convention.

Aujourd'hui, il est primordial que les parents habitant ces communes, inscrivent leurs enfants au Pôle scolaire des Sorbiers afin de maintenir les effectifs et assurer l'avenir de l'école. Un enseignement de qualité y est assuré par une équipe impliquée et stable depuis plusieurs années.

Un accueil périscolaire est assuré juste à côté.

De plus, les enfants bénéficient, au restaurant scolaire, de repas concoctés sur place dans le respect d'un bon équilibre alimentaire.

## Tennis



A compter de 2020, les réservations pour le terrain de tennis se feront au garage MAUDUIT situé 18, rue Félix-Lejars (tél. : 02 37 97 20 39) aux jours et heures d'ouverture.

Les cartes d'abonnement annuel sont à prendre en mairie.

Tarifs : Carte enfants 15 €, Carte adultes 40 €  
Rappel : tarif horaire 4 €.

La municipalité remercie Monsieur Alain DEBART pour sa collaboration pendant toutes ces années et lui souhaite une bonne retraite.

## Détenteurs de porcs ou sangliers

Vous détenez un ou plusieurs cochons ou sangliers ? Que vous soyez éleveurs professionnels ou particuliers, vous êtes dans l'obligation de vous déclarer auprès des services compétents du département. En effet le seuil de déclaration est fixé réglementairement à un cochon ou sanglier détenu, que ce soit à titre permanent ou temporaire et quelle que soit la finalité (animaux de production, de consommation individuelle, de compagnie, expérimentation, spectacle...).

La déclaration de détenteur est obligatoire, ceci dans un souci de veille et de lutte collective contre les maladies touchant ces animaux.

Professionnel ou particulier, vous êtes un maillon sentinelle !

La détention de porcs ou sangliers implique le respect des règles de l'identification porcine et s'accompagne, entre autres, d'obligations sanitaires telles que la prophylaxie réglementée et une attention particulière aux règles de biosécurité.

Dans le contexte actuel de menace sanitaire suite à la présence de la fièvre porcine africaine à quelques kilomètres de la frontière franco-belge, la mise en application de cette réglementation est d'autant plus importante : la maladie ne présente aucun danger pour l'homme mais elle constitue une menace majeure pour les élevages de porcs français. Chacun doit donc jouer son rôle de surveillance.

Pour se déclarer ou toute question sur la détention de porcs	EURE ET LOIR : Alliance Elevage Loire et Loir (AELL) 02 47 48 37 74
Pour toute question sur la prévention sanitaire et la santé des porcs	DDCSPP 28 ddcspp@eure-et-loir.gouv.fr GDS 28 gds28@reseaugds.com 02 37 53 40 40

Cette année, les enseignants de l'école élémentaire d'Unverre ont accueilli 131 élèves répartis en 6 classes, de la Toute Petite Section au CM2.

L'équipe pédagogique, inchangée depuis l'an dernier, a pu dès la rentrée compter sur la présence d'une AVS à plein temps, Mme Christel Doléans, qui s'occupe principalement de quatre élèves en situation de handicap.

Au programme des activités culturelles organisées autour du thème des quatre éléments, les classes de CE2-CM1 et de CM2 ont pu visiter le château d'eau d'Unverre grâce à M. Caillet, dont les explications ont été très appréciées.

De leur côté, les classes de maternelle et de CP-CE1 ont assisté à un spectacle, Clément dans le jardin, mettant en évidence les évolutions de la nature au cours des saisons. Nul doute que ces observations seront utiles lorsque les Maternelles s'attaqueront à leur projet de plantation et de jardinage !

Comme chaque année, les classes de Mme Vambre et de Mme Angeli partiront en classe de découverte à Murat le Quaire.

Du 10 au 14 février, chiens de traîneau, flore et faune des montagnes, mais aussi sensibilisation aux dangers des métiers de la montagne constitueront le quotidien des petits aventuriers en herbe.

Un mois auparavant, toutes les classes d'élémentaire auront bénéficié d'une intervention «Energie et territoire» pour initier les élèves aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie, apprentissages que parferont des spectacles JMF à l'espace Malraux de Châteaudun pour les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2.

Par ailleurs, l'école respectera une tradition instaurée depuis maintenant quelques années en présentant une sélection d'élèves au tournoi d'échecs départemental, dans lequel elle a brillé par le passé.

Il sera temps alors de préparer la kermesse, prévue pour le 28 juin 2020, prélude à des vacances qui concluront une année scolaire riche en activités !

## Accueil périscolaire d'Unverre

A l'accueil périscolaire, l'équipe d'animation est composée de 4 animatrices qualifiées dont une directrice.

La capacité d'accueil au sein de la structure est de 48 enfants.

Nos objectifs pédagogiques découlent du projet éducatif de l'organisateur qui est la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

Nous avons fait le choix de mettre l'enfant au cœur de nos projets, de favoriser sa créativité, qu'il soit acteur de ses loisirs, de favoriser l'échange, de développer sa citoyenneté, son sens civique mais aussi de l'aider à grandir en développant son autonomie au travers des activités et de la vie quotidienne.

L'équipe propose des activités le matin et le soir après les devoirs selon l'envie des enfants et selon les saisons : activité manuelle, pâte à sel, danse, mais aussi jeux de construction, lego, tête à coiffer...

Quand le printemps arrive, des ateliers de jardinage sont mis en place par petits groupes. L'année dernière un compost a été installé dans la cour avec la collaboration de la cantine qui l'alimente avec les déchets du jour. Des jeux extérieurs sont aussi proposés.

Pour finir l'année scolaire, nous organisons depuis 4 ans un spectacle suivi d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes qui nous est gracieusement mise à disposition par la mairie.

Nous mettons un point d'honneur à accueillir convenablement les enfants mais aussi les familles, à être disponibles et surtout à l'écoute.

Pour finir une fois de plus l'année en beauté un pot de l'amitié sera proposé aux familles le jeudi 19 décembre 2019. Nous apprécions ces moments conviviaux et de partage avec les enfants et les familles.

C'est cette relation et cette proximité qui font de notre accueil un lieu convivial et chaleureux.



# LES ASSOCIATIONS

## Gymnastique Volontaire



L'Association GV Unverre se maintient au plus haut niveau de fréquentation. En effet au cours de la saison 2018/2019 nous avons accueilli 232 adhérents, 112 en gymnastique enfants, adultes, seniors, 51 en randonnée, 69 en gymnastique «Prévention de la Perte d'Autonomie» subventionnée par la Conférence des Financeurs (Conseil Départemental MDA, Carsat), dans le cadre de sa politique d'action sociale. Cette saison se présente avec une fréquentation encore plus importante puisque à ce jour nous avons enregistré 233 licences plus une licence collective pour l'EHPAD d'Athon-du-Perche.

Les cours de gymnastique, qui ont été ouverts la saison dernière sous l'animation de Monika, connaissent cette saison encore une grande

attractivité. La gymnastique posturale est inspirée du yoga, de la méthode Pilate... pour le développement des muscles profonds. Son but : apporter ainsi du bien-être et de l'harmonie au niveau du corps et de l'esprit.

Stérenn, notre nouvelle animatrice, qui remplace Raphaël parti sur Chartres, anime le cours du jeudi soir en alternant le renforcement musculaire, les séances de step et les ateliers. Elle anime également les cours enfants du mercredi.

Notre objectif étant de créer du lien social entre nos adhérents, nous développons des journées ludiques : des journées Rando-Resto où nous allions la randonnée pédestre avec rencontre gastronomique ou repas champêtre ; un voyage annuel pour découvrir une région en randonnant et pour passer quelques jours de détente ; une soirée où l'on peut danser après un repas pour finir gaiement la saison... autant d'animations qui entretiennent une ambiance chaleureuse.

Nous organiserons notre randonnée annuelle à Unverre le samedi 21 mars 2020, ouverte à tous et où nous proposerons plusieurs longueurs de circuits pour que chacun trouve son rythme. Nous vous y attendons tous.



Vous pouvez encore venir rejoindre nos différents cours de Gymnastique, 2 séances gratuites vous sont proposées et le tarif sera adapté.

**Voici le planning de nos cours** à UNVERRE salle des fêtes

Lundi 10h30/11h30 Gym prévention de la perte d'autonomie

Mardi 9h15/10h15 Gym sport- santé

Mercredi 10h45/11h45 Gym enfants

Jeudi 10h/11h Gym sport-santé

Jeudi 19h15/20h15 Gym posturale

Jeudi 20h40/21h40 Gym sport-santé

Le lundi après-midi Randonnée Pédestre et marche avec bâtons suivant planning.

Visitez notre site internet :

**[www.GVUnverre.sitew](http://www.GVUnverre.sitew)**

Adresse Mail :

[secrétariat-gvu@orange.fr](mailto:secrétariat-gvu@orange.fr)

Renseignements : 02 37 98 37 05

## Club du 3<sup>e</sup> âge



### Rapport d'activités 2018 – 2019

#### Manifestations passées:

\* 2 manilles : le 17 octobre 2018 et le 13 mars 2019.

\* Le loto du 16 janvier 2019.

\* La vente des travaux du 1<sup>er</sup> mai 2019.

Grâce à ces recettes on a financé :

2 petits repas (rentrée et fin de club en juin) et notre excellent repas de Noël avec animation de l'accordéoniste M. Rigot.

2 sorties (en décembre 2018 : le chocolatrium de Damville suivi du spectacle équestre du manège de Tilly à Evreux et en juin 2019, le Vendée-Train à Mortagne-sur-Sèvres).

\* La marche Inter-Clubs à Athon-du-Perche en mai 2019, suivie du repas à Nogent-le-Rotrou.

\* Spectacle «les Bodin's» à Orléans le 8 décembre 2019.

\* Repas de Noël à Unverre le 15 décembre 2019 servi par M. Debart avec animation présentée par l'Amicale d'Yèvres.

\* Galette des Rois et anniversaires le 9 janvier 2020 avec projection des photos qui illustrent nos sorties.

\* Loto le 15 janvier 2020.

#### LES ACTIVITÉS A VENIR :

Manille le 11 mars 2020.

Vente des travaux le 1<sup>er</sup> mai 2020.

Marche Inter-Clubs le 28 mai 2020.

Repas de clôture et anniversaires le 18 juin 2020.

Voyage de fin d'année le 25 juin 2020 au Haras du Pin «les Jeudis du Pin».

## Maison du Tourisme des 3 Rivières et du Perche



### L'année 2019 au Musée École :

Eugène HAYE l'un des principaux membres fondateurs du Musée nous a quittés le 28 juin 2019. Bénévole sans relâche, il a beaucoup œuvré pour l'Association tant par ses conseils que par les multiples travaux qu'il a toujours accomplis avec passion et ingéniosité. Sa disparition fut douloureusement ressentie par les bénévoles avec lesquels il aimait parler et partager des bons moments. Son savoir-faire, sa générosité et son humour resteront gravés dans nos mémoires. En 2019 nous avons reçu plus de 1 600 visiteurs malgré la canicule. Nous avons recruté une guide, Julie, à mi-temps du 14 Avril au 13 Octobre 2019. Ses compétences, son sourire et sa gentillesse ont été très appréciés par les visiteurs. Nous avons pu l'employer grâce aux subventions accordées par la commune d'Unverre, le Conseil départemental d'Eure et Loir, la C.D.C. du Grand Châteaudun par l'intermédiaire de La Maison du Tourisme et du Perche (que nous avons rejointe). Nous les remercions pour leur aide. Ce fut une année bien remplie pour notre petit groupe de bénévoles. Le but d'un Musée, c'est qu'il soit ouvert le plus possible au public. Afin de subvenir à nos dépenses incompressibles et à l'embauche d'une personne en 2020, toutes les recettes (entrées et subventions) devront impérativement augmenter.

### Rétrospective de l'année :

Le 3 avril, une journaliste de France 2 est venue visiter le Musée pour tourner une émission avec Stéphane Bern dont le thème portait sur la reconstitution de périodes très anciennes de l'histoire de l'école. Malheureusement, nous n'avions pas de pièces vides et notre site n'a pas été choisi.

Le 28 avril, une vente de livres de classe anciens et de bibliothèque s'est tenue sous le préau.

Le 2 mai, visite de Madame la Sous-Préfète avec Monsieur Bonvallet, Maire d'Unverre.

Le 12 mai, conférence et dédicaces du Romancier Roger Judenne, ancien instituteur, Directeur d'École, Secrétaire de Mairie. Il a déjà publié 113 romans et en a vendu 1.500.000 exemplaires.

Le 25 mai, Les Éditions du Loir de Châteaudun sont venues avec plusieurs romanciers pour lancer le livre «Souvenirs d'Écoliers».

Le 25 août, organisation du loto.

Les 21 et 22 septembre, les journées du patrimoine ont attiré de nombreux visiteurs.

Le 23 novembre, le Romancier Roger Judenne est revenu pour le lancement de son 114<sup>e</sup> roman «Classe Unique». Nous avons mené de nombreuses actions pour promouvoir notre Musée :

- Adhésion au Pass'découverte avec 32 sites qui permet d'avoir des billets à prix réduits. Ce fut un succès.
- Avec les grottes du Foulon de Châteaudun, la visite du musée fait partie d'un circuit d'une journée pour les groupes.
- Participation à la bourse touristique d'Eure et Loir.
- Publicité dans toutes les Écoles, Maisons de Retraite, Universités du Temps Libre d'Eure et Loir.
- Publication dans le guide du Routard.
- Publicité sur Radio Intensité.
- Publication de nombreux articles dans la presse.

### Projets pour 2020 :

- Embauche d'un C.D.D. du 15 avril 2020 au 15 octobre 2020 les après-midi.
- Exposition de la documentation que l'on trouvait dans les écoles dans les années 1960.
- Toujours au printemps, grande foire aux livres anciens et modernes (école et autres).
- Dimanche 23 août, Loto à 14 h.

Notre Musée fait connaître notre village, travailler les commerçants locaux... Si nous voulons que celui-ci reste ouvert pour conserver notre patrimoine, nous avons besoin absolument de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Chacun vient selon ses disponibilités et il sera toujours accueilli dans la bonne humeur.

### CONTACTS

Tél : 02 37 98 36 07 - Email : unverre-autrefois@orange.fr  
Site Internet : [www.unverremuseeécole.unblog.fr](http://www.unverremuseeécole.unblog.fr)



## 2019 : une année bien remplie pour le comité des fêtes

Trois manifestations ont été organisées cette année par le comité des fêtes.

Le 27 avril, en l'église st Martin, c'est l'ensemble «Trio Veneziano» qui nous proposait un concert en tenue renaissance. Piano, haut-bois et violon ainsi qu'une choriste reprenaient des morceaux du célèbre «Rondo Veneziano» ainsi que certaines musiques de films. Une soirée très appréciée et vivement applaudie par plus de 100 spectateurs.

Les 15 et 16 juin, la traditionnelle Louée fêtait sa 29<sup>e</sup> édition «à vélo». Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le village était orné avec des vélos repeints pour l'occasion, décors malheureusement mis à mal par quelques imbéciles. Le samedi après-midi, plus de 70 cyclistes prenaient le départ des randonnées vélo. Les plus sportifs bouclaient 50 km en faisant le tour de la commune avec les cyclos de l'US Yèvres. Le petit parcours de 15 km voyait de nombreuses familles enfourcher leur bicyclette pour une petite balade. Un goûter attendait tous les participants à l'arrivée.

Le dimanche, tous les bénévoles étaient mobilisés dès le lever du jour pour une journée bien remplie. Un vide-grenier, la messe à l'ancienne, des danses folkloriques étaient au programme de cette matinée. Puis l'apéro-pommeau terminé, chacun avait le choix entre un pot-au-feu ou un jambon braisé à déguster dans le parc du château. L'après-midi, danseurs et chanteurs du comité des fêtes proposaient un très joli spectacle sur le podium de la place de l'église. Le beau temps a permis une parade haute en couleurs dans la rue principale avec un défilé de vélos fleuris préparés par les enfants de l'école et les habitants du village, des collectionneurs en tenue d'époque sur leur vélo vintage, ainsi que des vélos insolites bricolés par des passionnés et pouvant accueillir jusqu'à 4 voire 6 cyclistes et aussi un funambule sur monocycle. Une journée qui se terminait dans la bonne humeur avec une farandole.

Le 14 septembre, le concours de pétanque faisait le plein. On a malheureusement dû refuser quelques participants. Beau temps et bonne ambiance font de cet après-midi un succès à renouveler.

Un grand merci à la municipalité pour la mise à disposition des infrastructures, au conseil départemental pour son soutien ainsi qu'à tous les artisans commerçants pour leur participation financière.

Une pensée pour Eugène, président fondateur du comité, ainsi que pour Gilles et Alice, bénévoles de longue date qui nous ont quittés.

**Rejoignez-nous pour les activités 2020**



Le 12 janvier 2019, nous avons accueilli les championnats départementaux jeunes du jeu d'échecs.

38 jeunes avaient fait le déplacement depuis les clubs de Dreux, Chartres, Châteaudun et Unverre.

Les meilleurs se sont qualifiés pour les régionaux.

Julien Savigny a terminé deuxième des Petits-Poussins, Romy Voisin première des Petites-Poussines, Juline Maillet, deuxième et Aude Thomas, troisième.

Camille Thirouard a terminé deuxième poussine et Angelina troisième.

Maude Cogneau a terminé première pupille et Zélie Voisin, deuxième.



### **Médaillés du championnat départemental**

Julien, Romy, Juline, Camille, Maude et Zélie ont ensuite participé à leur premier championnat régional à Chartres du 20 au 22 février. Juline a réussi à marquer 3,5 points

sur 5 et Romy 2 sur 5. Tout le monde s'est bien défendu mais les adversaires avaient beaucoup d'expérience...

### **Remise de la qualification pour les France à Chartres**

Maude a eu la chance de pouvoir participer au championnat de France Jeunes du jeu d'échecs à Hyères. Elle est parvenue à marquer 2 points face à



des joueuses très expérimentées ! Bravo Maude !

Le 5 mai, l'Échiquier Unverrois a organisé la première journée du Tour d'Eure-et-Loir. Maude est la seule joueuse du club d'Unverre à avoir participé. Elle s'est très honorablement hissée à la 20<sup>e</sup> place sur 31 contre des adultes habitués à jouer à de hauts niveaux, avec 2 points comme le 12<sup>e</sup> joueur.

### **Lors du Tour d'Eure-et-Loir**



Nous avons organisé un tournoi interne où tous les jeunes du club ont participé sur plusieurs lundis au mois de juin. L'année s'est terminée, comme en 2018, par un barbecue fort convivial.



N'hésitez pas à venir jeter un coup d'œil, ou plus, tous les lundis de 17h à 19h dans la salle des associations d'Unverre. Vous pouvez nous joindre à : [lechiquierunverrois@orange.fr](mailto:lechiquierunverrois@orange.fr)  
Anne-Sophie et Martial ALLANIC

## « Autrement » en 2019

### **2019 : Séjours solidaires à Unverre avec l'association Autrement**

Cette année encore, l'association Autrement a permis l'accueil de personnes en difficulté pour des séjours de rupture à la campagne. Qu'il s'agisse de familles ou de personnes isolées, les travailleurs sociaux et les accueillants de l'association mesurent le bienfait de ces séjours.

Oublier un temps des situations très difficiles en offrant un peu de joie, des activités simples mais partagées. Cette année nous avons ainsi accueilli des personnes de tous horizons qui ont beaucoup apprécié les promenades en campagne, la visite de la Commanderie d'Arville, des moments de jeu à la ludothèque, la chasse aux œufs de Pâques, la vie simple avec les animaux, les temps de repas partagés, les matchs de football...

Des amitiés sont nées comme toujours et nous recevons toujours des nouvelles de jeunes accueillis en 2016.

L'un a pu poursuivre ses études de carreur, d'autres ont eu moins de chance mais les liens sont tissés. Nous cherchons toujours des accueillants sur la commune d'Unverre, pour un jour ou une semaine... Les partenaires qui nous adressent nos invités croulent sous les besoins... N'hésitez pas à nous rejoindre.

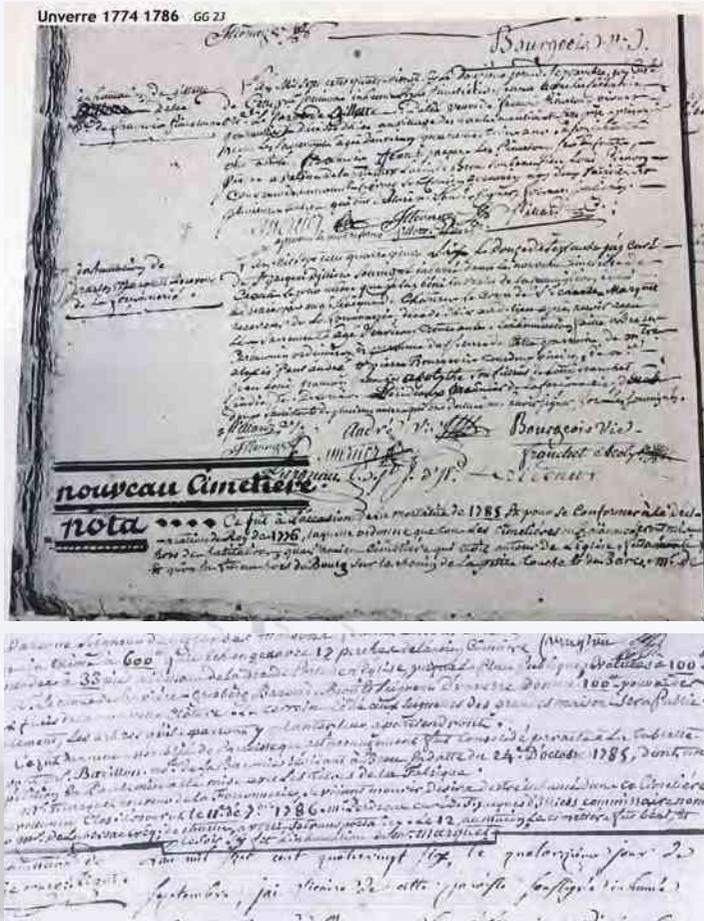


Cette année, nous nous sommes concentrés sur les accueils et n'avons pas proposé d'animation, mais nous revenons début 2020 avec un projet de soirée avec un grand conteur : Kamel Zouaoui et une soirée cabaret pour chanter tous ensemble, ça vous tente ? mais chuuut... surprises !

Si certains d'entre vous souhaitent proposer des idées d'animation autour de projets solidaires ou environnementaux, qu'ils aimeraient mettre en oeuvre avec nous, c'est simple : il suffit de contacter Danièle Sené au 06 41 81 70 16 ou par mail [senedaniele@gmail.com](mailto:senedaniele@gmail.com)

**Très bonne année 2020 à toutes et tous ! Qu'elle soit marquée par nos ouvertures les uns aux autres dans un esprit de fraternité dont le monde a bien besoin.**

# LE(S) CIMETIÈRE(S)



**CIMETIÈRE** : De coemetérium mot latin signifiant dortoir, lieu de repos.

Le cimetière actuel a été béni le 12 septembre 1786 par M. Perdreau, curé de St Jacques d'Illiers délégué par Monseigneur de Lubersac, évêque de Chartres.

**Première inhumation**, le soir du 12 septembre, de Charles Marquet receveur de la Forçonnerie :

L'an mil sept cent quatre vingt six le douze septembre, j'ay curé de St Jacques d'Illiers soussigné inhumé dans le nouveau cimetière de céans le jour même que je l'ay béni en vertu de la commission à moi adressée par Monseigneur l'évêque de Chartres le corps de monsieur Charles Marquet receveur de la Forçonnerie décédé d'hier au dit lieu après avoir reçu les sacrements âgé d'environ 30 ans. L'inhumation faite avec les cérémonies ordinaires en présence du curé de cette paroisse, de M. Alexis Paul André et Pierre Bourgeois, tous deux vicaires, de M. Jean Louis François Franchet acolythe son filleul, de Louis Franchet syndic, de Denis Lericieux meunier de la Forçonnerie, des deux sacristes et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer, fors les soussignés.

## **Nota nouveau cimetière** (orthographe respectée)

Ce fut à l'occasion de la mortalité de 1785 et pour se conformer à la déclaration du Roy de 1776, laquelle ordonne que tous les cimetières du Roïaume seront mis hors des habitations, que l'ancien cimetière qui était autour de l'église fut anéanti et qu'on en fit un hors du bourg sur le chemin de la Petite Touche et du Barc.

M. de la Varenne, seigneur des grandes maisons, fournit le nouveau terrain estimé à 600 # qu'il échangea avec 17 perches de l'ancien cimetière, à prendre à 33 piés au dessous de la grande porte de l'église jusqu'à la place publique, évaluées à 100 #.

M. le comte de Bavière-Grosberg, Baron de Brou et seigneur d'Unverre, donna 100 # pour aider aux frais de la nouvelle clôture.

Le terrain cédé aux seigneurs des Grands Maisons sera public. Seulement les arbres qu'ils pourront y planter leur appartiendront.

Ce fut dans une assemblée de paroisse que cet arrangement fut consolidé par acte à la tablette devant Me Barillon, notaire de la Baronie résidant à Brou en date du 24 octobre 1785 dont une expédition en parchemin a été mise avec les titres de la Fabrique.

M. Marquet receveur de la Forçonnerie se voiant mourir désira d'estre inhumé dans ce cimetière nouvellement clos. Il mourut le 11 de 7bre 1786. M. Perdreau, curé de St Jacques d'Illiers, commissaire nommé par M. de Lubersac évêque de Chartres averti se transporta ici le 12 au matin. Le cimetière fut béni et le soir s'y fit l'inhumation de M. Marquet.

*i* (y n'est pas toujours employé), # livre (monnaie avant le franc), estre (être, l'accent circonflexe n'est pas utilisé) 7bre (septembre)

Le 17 Juin 1787, les gagiers de l'église d'Unverre payent à Denis Lussat maçon du pays de Basse Marche 87 livres pour 87 journées de maçonnerie aux fonts baptismaux pour avoir ragréé l'entrée de l'ancien cimetière, fait les piliers du nouveau et les marches de la croix.

## Nombre de paroissiens souhaitent être inhumés dans l'église :

- 20 février 1640 : Jacques Deshayes, laboureur de la Fosse Coupe-Choux,
- 14 février 1641 : Alexandre de Tehay, écuyer de 75 ans, sieur des Masnières,
- 30 mars 1648 : Foulques de Montlibert, écuyer, sieur du Gâtelier,
- 28 mars 1650 : Messire Noël Lorient, prêtre vicaire à Unverre,
- 18 avril 1667 : Messire Pierre B ( illisible ), vicaire, inhumé dans le chœur près le banc de monsieur du Demaine (lieu disparu),
- Une exception due au climat le 2 janvier 1670, Simone Rousseau, 15 ans, inhumée dans l'église à cause qu'on n'a pu faire la fosse dehors...
- 8 mai 1671 : honorable homme, Jacques de Vasconcelles, écuyer sieur de la Vallée,
- 30 juin 1677 : Daniel Gaslou, 43 ans, de la Haudotière. Il avait légué 5 boisseaux de terre labourable au terroir de la Cosnière le 18 juin par testament devant Olivier le Dauphin curé d'Unverre pour être inhumé dans l'église (archive P.A),
- 9 mai 1682 : Messire Jean Rasteau, prêtre et cy-devant curé de cette paroisse, 72 ans, inhumé dans le chœur au bas du grand autel... Curé Renou.



## Plus surprenant ces sépultures :

- Le 30 avril 1666 a été inhumé dans le chapiteau le corps de feu Anne Houdeb..., femme en son vivant de Jean Caillau des Champs-blancs.
- Michel Courcol âgé de 78 ans et trois mois décédé en ce bourg le 18 avril 1678 a été inhumé le lendemain sous le chapiteau de cette église...

**La dernière inhumation** dans l'ancien cimetière près de l'église se fit le 12 septembre 1786 avant la bénédiction du nouveau. (Inhumation de Gillette Delié, veuve de François Pinceloup).

L'an mil sept cent quatre vingt six le douzième jour de septembre j'ay curé de cette paroisse soussigné inhumé en le cimetière de céans avec les célébrations ordinaires le corps de Gillette Delié veuve de François Pinceloup vivant journalier décédée d'hier au village des Hauts Moulins en cette paroisse après avoir reçu les sacrements âgées d'environ 43 ans. A son inhumation ont assisté François, Jean et Jacques Pinceloup ses enfants, Pierre Aveline de la paroisse de St Lubin de Brou, son beau-frère, Louis Pichon couvreur demeurant en ce bourg son cousin germain, nos deux sacristes et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer, fors les soussignés. Pillard (curé), Mercier, Ménager (sacristes).

**Un personnage inattendu** repose à Unverre depuis le 14/03/1689 : Charles ROSCOËT, maître sculpteur. Il a laissé des œuvres dans les églises bretonnes et en Eure-et-Loir : Alluyes, Moriers, Pré St-Evroult, Yèvres...

**Acte de décès de Charles ROSCOËT** le 14 mars 1689 à Unverre.

Charles Roscoët âgé d'environ 60 ans, maître sculpteur demeurant à Alluyes décédé dans le bourg d'Unverre fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy prêtre curé soussigné le lundy quatorzième du dit mois et en présence de Thérèse Bellanger, sa femme, de Marie Roscoët sa fille et encore de Lucas Véron marguillier qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis fors la dite Roscoët qui a signé avec moi. Renou (curé) Marie Roscoët. Inhumé dans l'ancien cimetière.

Comme chaque année, le centre d'intervention d'Unverre vous présente les évènements de l'année écoulée.

L'année 2019 a été marquée par quelques interventions particulières et exceptionnelles pour notre département.

Le 25 juillet dernier, en début d'après-midi, notre camion-citerne avec 3 sapeurs-pompiers est parti en renfort des pompiers de Chartres pour plusieurs départs de feux de champs. Sur place, le camion-citerne a été engagé sur un feu parti des environs de la commune de Lèves et se dirigeant avec violence sur Fresnay le Gilmert et Clévilliers. L'action des pompiers déjà sur place n'a pas permis de contrôler la propagation et notre renfort a été le bienvenu. Après plusieurs heures d'intenses combats contre les flammes pour protéger les fermes et les sous-bois, les pompiers d'Unverre ont été déployés en protection de la commune de Challet où les flammes approchaient déjà les premières maisons. L'extinction de ce feu s'est terminée vers minuit et le village fut sauvé des flammes. Une dizaine de camions-citernes ont été nécessaires. Ce feu, parti de Lèves, aura détruit près de 1.000 hectares de champs, de plaines et sous-bois. Au total les feux dans le secteur de Chartres et Dreux ont anéanti plus de 2.500 hectares de champs, récoltes et sous-bois en une journée.

Quelques jours plus tôt, nous avons aussi participé à 2 autres feux de récoltes moins importants sur la commune de Trizay-Coutretôt en renfort des pompiers de Nogent-le-Rotrou, et sur la commune de Trizay-lès-Bonneval en renfort des équipes de Châteaudun.

## La vie du centre :

L'effectif du centre est de 12 sapeurs-pompiers et notons l'engagement prochainement de 2 nouvelles recrues.

## Bilan des interventions :

Au cours de l'année, nous avons effectué 39 sorties de secours réparties comme suit :

3 accidents de la circulation, 26 secours aux personnes, 7 feux et 3 opérations diverses.

Ce nombre est légèrement en baisse par rapport aux années précédentes.

## Evènement :

Le 7 décembre, nous avons fêté notre Sainte-Barbe avec une cérémonie au monument aux morts, suivie d'une revue de l'effectif à la salle des fêtes.

Après les discours en présence de M. le Maire et du commandant Pierre HIERHOLTZ, chef du groupement sud, nous avons procédé aux remises de diplômes et changements de grades :

Les galons de caporal ont été remis au sapeur Clément CAVÉ. (1)

L'adjudant-chef Pascal BULOIS a été nommé au grade de lieutenant. (2)

Camille HALLOUIN a reçu son diplôme pour le secours aux personnes. (3)

Valentin BULOIS s'est vu remettre le diplôme de conduite d'engins d'incendie en tout terrain. (4)

Clément CAVÉ a obtenu le diplôme de secourisme routier.

Je n'oublierai pas de mentionner la participation de nos crossmen aux différents cross départementaux qui terminent la saison 2018-2019 à la 32<sup>e</sup> place sur 40 équipes engagées.

Mes très sincères félicitations à tous pour l'effort fourni.

Restant très attaché au devoir de mémoire, j'ai une chaleureuse pensée pour nos anciens pompiers qui sont toujours présents avec nous sur les différentes manifestations.

Je souhaite remercier vivement «notre clique musicale» qui œuvre à nos côtés lors des cérémonies et défilés tout au long de l'année.

Afin d'assurer au mieux la sécurité de nos concitoyens, d'essayer de continuer à augmenter l'effectif du centre, de garantir une disponibilité du personnel en journée, je relance un vif appel à toutes personnes qui seraient intéressées pour devenir sapeur-pompier volontaire. N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour cela vous pouvez me contacter au 06 81 56 49 50.

Le chef de centre : Lieutenant Pascal BULOIS.



(1)



(2)



(3)



(4)



## La clique

Nous voilà en 2020, nouvelle année au cours de laquelle nous assurerons les mêmes cérémonies et activités que les années précédentes.

Janvier 2019 a commencé par la manille au 17 sur un week-end, et le samedi soir ce fut la galette des rois suite à un bon repas pris entre nous.

Fin février, c'était le loto avec plus de joueurs que d'habitude et une bonne ambiance.

Le 19 mars, nous avons accompagné les anciens combattants d'Afrique du Nord pour honorer tous ceux qui y sont morts ainsi qu'au 8 mai pour ceux tombés lors de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Les 18 et 19 mai, ce fut notre voyage, avec la visite tout d'abord de Villedieu-les-Poêles, suivie de la fonderie de cloches. L'après-midi, en passant près du Mont-Saint-Michel, nous avons vu des largages de parachutistes qui marquaient le début du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement ; ensuite direction Saint Malo avec visite de l'aquarium et le lendemain celle des remparts et de la vieille ville. Enfin retour par Laval et le Lactopole.

Le dernier samedi de juin, c'était notre Feu de la Saint-Jean qui s'est déroulé au stade avec un barbecue et la présence des danseurs de la Louée que nous remercions.

Fin d'après-midi du 14 juillet, défilé avant le repas qui nous est offert et servi par la municipalité. Vinrent ensuite la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

Le 11 novembre, défilé pour l'armistice de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale.

Le 23 novembre, notre choucroute dégustée par davantage de convives.

Nous avons terminé l'année par le banquet de la Sainte Barbe et de la Sainte Cécile.

### NOTRE PROGRAMME POUR 2020 :

Manille 11 et 12 janvier      Loto 23 février      Feu de St Jean 27 juin      Repas dansant 21 novembre.

Merci à tous les participants des cérémonies et activités, ainsi qu'à la municipalité, notamment pour la subvention.

Bonne année 2020 à tous.



## Théâtre en Herbe

Depuis seize ans l'association anime des ateliers théâtre chaque mercredi à UNVERRE :

- 10h30-11h45 pour les 3-6 ans,
- 14h00-15h30 pour les 6-10 ans,
- 16h45-18h30 pour les 10-12 ans,
- 18h30-20h15 pour les 13-16 ans,
- 20h30-22h30 pour les adultes.

Les cours ont lieu à la salle associative d'UNVERRE.

La compagnie se déplace également dans les écoles pour initier les élèves au théâtre.

La fête des ateliers aura lieu cette année les 26 et 27 juin 2020 à la salle des fêtes d'UNVERRE.

Théâtre en Herbe propose également une programmation culturelle à UNVERRE : les 24-25 et 26 Janvier 2020 aura lieu La Malle à Spectacle, un festival jeune public.

Entrée Prix Libre.

Cette année des spectacles, dont « Né quelque part » de Matthieu Barbances, seront donnés aux scolaires à un tarif préférentiel à l'école primaire d'Unverre le 14 janvier 2020.

Le 7 Mars 2020, un rendez-vous incontournable ! Les Scènes ouvertes ouvriront les portes de la salle des fêtes à 19h30 pour une soirée riche en découvertes. Entrée Prix Libre.

Le 30 Mai 2020 à partir de 16h00, la Guinguette fera vivre le joli site de l'ancienne gare de tramway avec des spectacles et des concerts. Entrée Prix Libre.

Théâtre en Herbe, c'est aussi une compagnie qui tourne actuellement sur toute la France avec cinq spectacles : le journal de GroSse Patate, Le Placard à pétoche, Sur le Fil du mOnde, Le Tourbillon des émotions, Psst... Entrez ! et le Voyage de Plum qui sera présenté pour la première fois lors de la Malle à spectacles.

**Contact :** Elodie DENIS au 06 77 67 24 41 / cietheatreenherbe@gmail.com

THÉÂTRE  
EN HERBE



# Vieilles Roues autour d'Unverre

L'association est parue au Journal Officiel le 9 septembre 2011 et regroupe tous les matériels roulants motorisés et non motorisés.

L'objet principal de cette association est l'organisation de manifestations (randonnées, bourses, rencontres) entre des amateurs de véhicules anciens au sens de la Fédération Française de Véhicules d'Époque.

## Les évènements 2019 :

- Une randonnée le 2 juin : Départ d'Unverre et promenade sur les secteurs suivants : UNVERRE - L'Église - La Boeufferie - La Charronnière - CHARBONNIÈRES - Le Saulce - La Grenouillette SOIZÉ - Déjeuner - AUTHON DU PERCHE - MIERMAIGNE MOULHARD - UNVERRE.

Chaque participant est accueilli sur le parking poids lourds d'Unverre à partir de 8h30 pour un départ à 9h30. Un déjeuner est prévu vers 12h30 et le retour à Unverre vers 18h.

- Trois repas : le 9 février à Moulhard (repas choucroute), le 23 mars et le 26 octobre à Unverre.
- Une brocante le 7 avril sur le parking poids-lourds.
- Une fête des foins le 18 août avec une trentaine de bénévoles sur le terrain à Nombonnet. Plusieurs stands alimentaires étaient sur place, ainsi que des véhicules pompiers.
- Deux barbecues : le 20 juillet rue Nombonnet ainsi que le 15 septembre à la Croix Champagne où tout le matériel a été ramené.
- Un marché de Noël le 15 décembre sur le parking de la boulangerie où le Père Noël s'est promené à travers le village.

## Pour 2020 :

- Repas à Unverre les 4 avril et 24 octobre,
- Brocante le 19 avril,
- Rando les 14 juin et 13 septembre,
- Fête des battages le 16 août.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : [sandrine.leroy@orange.fr](mailto:sandrine.leroy@orange.fr)

Par tél : 06 69 04 61 57 et/ou 02 37 97 32 40



## CURAGE DES VALLEES

Si vous êtes riverain d'une vallée nécessitant un curage, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Toutes les demandes seront transmises au SMAR.

## ENTRETIEN DES VALLEES ET FOSSÉS COMMUNAUX (tous les 2 ans)

La commune assure gratuitement depuis plusieurs années l'élagage et le broyage des vallées et fossés.

**Si vous êtes riverain d'une vallée et que vous envisagez de semer du colza en bordure de celle-ci, il vous est demandé de prévenir la mairie avant d'ensemencer et au plus tard le 14 juillet pour planifier le broyage.**

Après le passage du tracto-pelle, merci de faire l'effort de nettoyer les entrées et sorties des ponts de vallées et buses pour faciliter l'écoulement de l'eau.

## RESPECT DES CHEMINS

Nous constatons la dégradation importante de certains chemins communaux. Les coûts des travaux de réfection sont de plus en plus élevés chaque année et l'enveloppe accordée pour l'entretien diminue.

Il est donc demandé à chacun de veiller à leur préservation.

## ENTRETIEN DES COURS D'EAU

L'entretien des cours d'eau est une obligation, qui doit être mise en œuvre dans le respect des écosystèmes fragiles.

**L'article L215-14 du code de l'environnement définit l'entretien régulier des cours d'eau.**

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique.

Suivant l'ampleur et la nature des travaux entrepris, il ne s'agit plus d'entretien régulier mais d'activités soumises à déclaration ou à autorisation au titre de la loi sur l'eau. En cas de doute, contacter la police de l'eau à la DDT au 02 37 20 40 49 ou le SMAR au 02 37 45 82 00.

### Qui effectue l'entretien régulier ?

Les cours d'eau d'Eure-et-Loir n'étant pas domaniaux, chaque propriétaire de parcelles attenantes au cours d'eau est propriétaire du lit mineur jusqu'à son milieu. L'entretien régulier du cours d'eau est donc de la responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant riverain.

Les collectivités territoriales peuvent éventuellement et sous certaines conditions se substituer aux riverains dans le cadre d'un programme pluriannuel déclaré d'intérêt général.

### Sur quoi porte précisément l'entretien régulier ?

L'entretien d'un cours d'eau porte sur trois aspects :

- Le fond du lit où les surcreusements et les dépôts excessifs (colmatage) doivent être évités afin de ne pas perturber l'équilibre sédimentaire du lit.
- Les écoulements en hautes eaux pour lesquels les perturbations, notamment les embâcles doivent être évités afin de ne pas aggraver le danger en cas de crue.
- La vie aquatique qui doit être pérenne autant sur les berges que dans le lit.



## GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE

En 2005 la commune a signé la charte zéro pesticide. Compte tenu de l'augmentation régulière de leurs tâches, les agents du service technique ne peuvent plus nettoyer en temps et en heure les trottoirs. C'est pourquoi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, par arrêté municipal (cf. arrêté en mairie), il est demandé aux habitants d'entretenir leur trottoir (désherbage, balayage, déneigement).

Un grand merci aux habitants qui le font déjà régulièrement.



## **L'année 2020 sera une année propice aux changements.**

Les communes de BROU, BULLOU (sur le territoire de Dangeau), YÈVRES depuis 2007 et GOHORY depuis 2009 sont les communes adhérentes au Syndicat pour la production, la distribution de l'eau potable ainsi que pour l'assainissement collectif (BROU, YÈVRES).

**Depuis le 31 décembre 2019, le Syndicat Mixte de l'Ozanne accueille de nouvelles communes et de nouvelles compétences à savoir :**

### **POUR LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE**

Communes de LOGRON, DAMPIERRE-SOUS-BROU, UNVERRE, MOULHARD.

### **POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Communes de DANGEAU, LOGRON, DAMPIERRE-SOUS-BROU, UNVERRE.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles collectivités. Les clients devront désormais s'adresser au Syndicat Mixte de l'Ozanne 27, avenue du Général de Gaulle à Brou.

### **INFORMATIONS A L'ATTENTION DES CLIENTS DE DAMPIERRE-SOUS-BROU, UNVERRE, MOULHARD, LOGRON et DANGEAU :**

Nous reprenons la gestion des compteurs et la facturation de cette nouvelle compétence à compter du 31 décembre 2019. En cas de désaccord sur une facture, s'adresser au Syndicat Mixte de l'Ozanne 27, avenue du Général de Gaulle à Brou.

Pour les fuites avant compteurs, pose de compteurs, branchements neufs sur le réseau d'eau potable, problèmes d'assainissement collectif, contacter le numéro d'astreinte à votre disposition 06 89 46 16 25.

#### **LES INFOS ADMINISTRATIVES**

Horaires d'ouverture du service administratif :

LUNDI de 13h30 à 16h00

MARDI et JEUDI de 9h00 à 12h00

VENDREDI de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Téléphone du service administratif 02 37 96 01 05 ou 09 79 68 14 65

Si vous avez une urgence (fuite d'eau ...) 06 89 46 16 25

### **CONTRAT D'ABONNEMENT**

Il est rappelé que tout nouvel abonné doit venir effectuer son contrat d'abonnement, tout abonné doit venir signaler son départ afin de résilier son contrat d'abonnement et éviter ainsi de recevoir une facture non due. Il est demandé à chaque propriétaire de prévenir le service administratif en cas de départ ou d'arrivée d'un nouveau locataire.

L'article R 2224-19-8 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que la facturation des sommes dues par les usagers est faite au nom du titulaire de l'abonnement à l'eau, à défaut au nom du propriétaire de l'immeuble ou du fonds de commerce. La facturation est effectuée pour 6 mois ; la première facture correspond à une ESTIMATION de votre consommation calculée informatiquement sur les 2 dernières années et le SOLDE est facturé après relevé des compteurs par nos agents.

Les moyens de paiement mis à votre disposition sont :

- le règlement directement par internet ou à la Trésorerie de Châteaudun par chèque ou espèces ou virement,
- le prélèvement à échéance (totalité de la facture prélevée sur votre compte).

### **ATTESTATION DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Lors de la vente d'une habitation le propriétaire doit fournir une attestation stipulant que la maison est bien raccordée à l'assainissement collectif. Pour cela il vous suffit de téléphoner au secrétariat, un rendez-vous sera fixé afin que les techniciens puissent procéder à la vérification. Ensuite une attestation sera délivrée.

Cette prestation sera facturée au tarif en vigueur et le paiement se fera par l'intermédiaire du Trésor Public de Châteaudun.

En 1993, le service d'assainissement d'Unverre a fait l'objet d'un budget annexe au budget général ; ce service est qualifié de S.P.I.C. (Service Public Industriel et Commercial) et doit être équilibré à l'aide des seules recettes propres au budget (sauf dérogations exceptionnelles). C'est donc les taxes et redevances versées par l'utilisateur qui permettent cet équilibre.

Les dépenses de fonctionnement augmentant d'année en année, la municipalité s'est trouvée dans l'obligation de l'augmenter progressivement (en 2001, elle était de 0,46 € H.T./m<sup>3</sup>, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 elle est de 1 € H.T./m<sup>3</sup>) et d'instaurer une participation dénommée «abonnement au réseau» au 1<sup>er</sup> janvier 2009 d'un montant de 10 € H.T. (25 € H.T. depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017).

Pour limiter les dépenses, la municipalité d'Unverre avait fait le choix d'épandre les boues localement, grâce à nos agriculteurs que nous remercions vivement, et cela sous le contrôle de la chambre d'agriculture.

Avec le transfert de la compétence assainissement collectif et l'adhésion au Syndicat Mixte de l'Ozanne (S.M.O.) au 31 décembre 2019, ce budget sera clôturé, et l'actif et le passif du service seront mis à disposition du S.M.O.

## BUDGET 2019

SECTION D'EXPLOITATION - DÉPENSES			
COMPTES	INTITULÉ	RÉALISÉ 2018 (compte Administratif)	PROPOSITION BP 2019
6061	Électricité, eau	4.525,77 €	5.000,00 €
6063	Petit équipement	270,26 €	1.000,00 €
61521	Entretien et réparations sur bâtiments	454,37 €	831,00 €
61523	Entretien et réparations sur réseaux (vidange boues, suivi chambre d'agriculture)	3.827,33 €	3.800,00 €
6155	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers (pompes)	1.122,00 €	2.000,00 €
621	Personnel extérieur au service (Rembt frais de personnel au budget général)	6.506,80 €	7.000,00 €
6541	Créances admises en non-valeur	0,00 €	300,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	5,00 €
6611	Intérêts des emprunts réglés à l'échéance	2.148,49 €	2.148,00 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES</b>		18.855,02 €	22.084,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6.942,99 €	7.165,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	6.942,99 €	7.165,00 €
<b>Total des dépenses</b>		25.798,01 €	29.249,00 €

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES			
COMPTES	INTITULÉ	RÉALISÉ 2018 (compte Administratif)	PROPOSITION BP 2019
002	Résultat de fonctionnement reporté		1.779,13 €
70611	Taxe AEU et abonnement au réseau	21.971,30 €	23.000,87 €
708	Taxe RFB	0,00 €	1.000,00 €
74	Subvention d'exploitation	2.065,00 €	0,00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,45 €	0,00 €
773	Régularisation amortissement 2017	0,00 €	0,00 €
777	Amortissement des subventions	3.540,39 €	3.469,00 €
<b>Total des recettes</b>		27.577,14 €	29.249,00 €

# Les Tarifs Communaux

## TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	SALLE DU BAS	SALLE DU HAUT	LES 2 SALLES
Noce, banquet, habitants hors commune	170 €	160 €	320 €
Noce, banquet, habitants de la commune	150 €	140 €	280 €
Association hors commune	170 €	160 €	320 €
Association locale	150 €	140 €	260 €
Noce, Banquet, habitants hors commune <b>PÉRIODE HIVERNALE (1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)</b>	185 €	175 €	350 €
Noce, Banquet, habitants de la commune <b>PÉRIODE HIVERNALE (1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)</b>	165 €	155 €	310 €
Association hors commune <b>PÉRIODE HIVERNALE (1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)</b>	185 €	175 €	350 €
Association locale <b>PÉRIODE HIVERNALE</b>	165 €	155 €	290 €
Vente, exposition, vin d'honneur	100 €	120 €	
Réunion	80 €	90 €	

Caution de 1.000 € exigée à la remise des clés.

Location sonorisation : 25 €

Tarif horaire de 60 € en cas de ménage non satisfaisant.

Location éclairage de scène : 25 €

## TARIFS LOCATION VAISSELLE DE LA SALLE DES FÊTES

### Couvert complet :

(2 assiettes, 1 verre, 1 tasse,  
1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café) **0,45 €**

### Couvert au détail :

2 assiettes **0,15 €**

1 verre **0,15 €**

1 tasse **0,15 €**

1 fourchette + 1 couteau + 1 cuillère à café **0,15 €**

### Remboursement en cas de casse ou perte

Assiette	3,80 €	Cuillère de table	1,80 €
Verre	2,30 €	Caisse de 32 l	30 €
Tasse	1,50 €	Caisse de 52 l	45 €
Fourchette	1,80 €	Corbeille de pain	7,60 €
Couteau	1,50 €	Pichet à eau	30 €
Cuillère à café	0,90 €		

## TARIF LOCATION SALLE ASSOCIATIVE 50 € La journée

*gratuité pour les occupations liées à des obsèques, pour les habitants de la commune*

## TARIFS DES REPAS DE CANTINE

Le prix du repas à la cantine est de 3,25 € pour un enfant et 7,05 € pour un adulte.

## TARIFS PARTICIPATION TRANSPORTS SCOLAIRES

25 € pour 1 enfant pour l'année scolaire.

50 € pour 2 enfants et plus.

## TARIFS ASSAINISSEMENT (sous réserve de modifications par le SMO)

**Taxe assainissement :** 1,10 € TTC par m<sup>3</sup> d'eau consommée

**Abonnement au réseau :** 27,50 € TTC pour chaque habitation raccordée et/ou raccordable au réseau assainissement P.A.C. (taxe de raccordement pour les nouvelles constructions du bourg hors lotissement) : 800 € TTC

R.F.B. (Remboursement Frais de Branchement) : 1.000 € TTC.

## TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

	Durée	TERRAIN	Cavurne	COLOMBARIUM
Concession	15 ans	130 €	90 €	405 €
Concession	30 ans	190 €	170 €	505 €
Concession	50 ans	300 €	260 €	755 €

Tarif d'occupation du caveau provisoire : 1,50 €/jour.  
Tarif pour dispersion des cendres au jardin du souvenir : 40 €.  
Vacation funéraire : 20 €.

## TARIFS TENNIS

**Les cartes :** forfait jeune : 15 € - forfait adulte : 40 €

**Tarif horaire :** 4 €

## REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

20 € l'autorisation délivrée aux commerçants ambulants, cirques, etc.

# État civil 2019



## Ils ont souri à la vie

28.02.2019  
**Tino BAIRE**

29.03.2019  
**MARGAUX ROUSSEAU**

03.05.2019  
**ABBYGAELLE MONTEL**

23.07.2019  
**Bruno LE ROCH ANCEL**

23.07.2019  
**Marc LE ROCH ANCEL**

31.07.2019  
**THIAGO FOUCHET**

23.08.2019  
**NINON FIGUEIRA**

02.10.2019  
**Amy GASSELIN**

29.11.2019  
**Perceval JAUNEAU**

29.11.2019  
**Galahad JAUNEAU**



## Ils se sont passés :

07.03.2019  
**PHILIPPE GENOT et Dominique PATOUX**  
27, rue du Pressoir

19.11.2019  
**David FELISBERTO DA CRUZ  
et Corinne THURIN**  
49, rue des Moulins



## Ils se sont mariés :

25.05.2019  
**GUILLAUME RUEL et Rachelle ROUSSEAU**  
2, Le Puits

14.09.2019  
**OLIVIER ROGER et Sylvie BRILLARD**  
18, rue des Iris



## Ils nous ont quittés

08.01.2019  
**Nicole MOINEAU**  
5, Les Montvilles

20.01.2019  
**Jean-Luc CHAUVÉLIER**  
9, La Guignotière

13.02.2019  
**Marcel LEHOUX**  
10, Queux

18.04.2019  
**Michel GÉRAY**  
43 bis, rue des Moulins

13.05.2019  
**Jeanine DUCARDONNET**  
1, La Ragonnière

28.06.2019  
**Eugène HAYE**  
3, rue des Sorbiers

07.07.2019  
**GILLES GAY**  
28, rue du Professeur Félix Lejars

30.07.2019  
**Maurice HUGUET**  
4, L'Orme

10.08.2019  
**Georgette FRANCHET**  
2, La Grande Jalonnière

25.09.2019  
**Paulette ALIA**  
2, Le Juef

12.10.2019  
**François AVOT**  
1, rue du Professeur Félix Lejars

13.10.2019  
**Annie GEFFROY**  
1, Saint Barthélémy

15.10.2019  
**Ghislaine AVOT**  
1, rue du Professeur Félix Lejars

20.10.2019  
**Robert POUPLET**  
22, place de l'église

28.10.2019  
**Alice BLIN**  
4, rue des Sorbiers

05.11.2019  
**Michel DRIEU**  
4, Le Prérozeau

## ADMINISTRATIONS & SERVICES

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil des enfants  
de 3 à 11 ans  
1, rue des Sorbiers  
02 37 97 25 07

### ÉCOLE

Petite, moyenne et grande  
sections - CP au CM2  
1 bis, rue des Sorbiers  
02 37 97 23 65

### La Poste

**Relais-Poste**  
chez Katia  
17, rue des Moulins  
02 37 97 30 11

### Mairie

**Secrétariat**  
rue du Prof. Félix-Lejars  
02 37 97 20 01

### Presbytère de Brou

Curé de Brou,  
administrateur d'Unverre  
26, rue de Châteaudun Brou  
02 37 47 02 70

### Syndicat mixte de L'ozanne (SMO)

Eau et Assainissement  
Collectif  
27, av. du Gal de Gaulle Brou  
02 37 96 01 05

### Fouillet, Armengau

Notaires, office notarial  
rattaché à Brou  
1, rue du Pressoir  
02 37 97 20 02

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

**1, PLACE DU PHÉNIX  
28200 CHÂTEAUDUN  
TÉL. 02 37 44 55 70**

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BOINELLE Karine  
1, Queux  
06 41 60 39 85

Mme GOUPIL Patricia  
4, La Charronnière  
02 37 97 30 78

Mme SEIGNEURET Aurélie  
33, rue des Moulins  
06 15 07 17 48

Mme BOULAY Marie-Christine  
2, rue des Lilas  
02 37 97 24 78

Mme MAZZOCCO Stéphanie  
16, rue des Iris  
02 37 96 85 34

Mme THOUSEAU Maryvonne  
4, rue des Lilas  
02 37 97 32 20

Mme DABLIN Annick  
22, rue Félix-Lejars  
02 37 96 85 31

Mme ROUSSEAU Béatrice  
1, rue des Jonquilles  
02 37 97 30 25

**Pour connaître les disponibilités de ces assistantes  
maternelles, n'hésitez pas à les contacter  
directement ou à vous rendre sur le site internet  
[www.assmat28.eurelien.fr](http://www.assmat28.eurelien.fr) destiné à faciliter la  
mise en contact et la recherche d'une assistante  
maternelle selon vos critères.**

## ARTISANS - COMMERÇANTS

### Alexandre Pichot Énergies

Électricité, plomberie, chauffage  
9, rue des Moulins  
06 76 98 38 17

### Amedro Viviane

Commerce d'objets mobiliers, vide-maisons  
1, l'Orme  
06 03 19 04 29

### Au Lion d'Or

Bar, restaurant, traiteur  
13, rue des Moulins  
02 37 97 20 08

### Bar des Moulins

Bar, Tabac, journaux, relais-poste  
17, rue des Moulins  
02 37 97 30 11

### Breziat Francine

Service de nettoyage  
7, rue Félix-Lejars  
06 89 27 57 12

### Coop Agric de Bonneval

Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail  
Les Grasseries  
02 37 97 30 89  
La Griserie  
02 37 97 21 45

### Couverture Unverroise

Couverture, charpente, zinguerie, aménagement  
33, rue des Moulins  
02 37 97 34 15

### Élevage de la Hte Fougère

Dogue allemand, cavalier King Charles, etc...  
3, La Brosse  
02 37 97 31 23

### En Fer 28 - M. Clément

Soudure, chaudronnerie, métallerie  
6, Les Montvilles  
02 37 97 32 01

### Fillon Elec

Électricité gén., radiateur, VMC, portail, chauffe-eau, robinetterie  
06 24 55 60 80

### Garage Mauduit

Vente, réparation auto toutes marques  
18, rue Félix-Lejars  
02 37 97 20 39

### Geff Entreprise

Entretien espaces verts  
10, rue de Châtillon  
06 72 41 17 01

### Graffin Laurent

Cuisine, aménagement, menuiserie bois, PVC  
8, rue du Pressoir  
02 37 97 20 31

### Hervé Corinne

Conseillère en immobilier indépendante  
06 81 61 57 98

### Houvet Éric

Maçonnerie, couverture, restauration, carrelage  
5, La Louvatière  
06 23 32 03 48

### Jardinier par Nature

Paysagiste et entretien jardin  
7, La Courbe  
06 83 58 54 26

### Jauneau Jérôme

Artisan peintre  
7, Les Jarris  
02 37 24 13 97

### Jedi-o-web EIRL

Production audiovisuelle (particuliers et pro.)  
12, rue Félix-Lejars  
07 71 62 25 69

### Jubert Yannick

Pépiniériste (plantes de haies et arbustes)  
Les Bas Molands  
02 37 29 43 08

### Kutch Production

Direction technique, production événementielle  
4, Le Chêne Guillou  
09 75 34 25 06

### La Ferme de la Jolitière

Vente directe de viande (bœuf, veau, porc)  
6, La Jolitière  
02 37 97 24 43

### La Ferme de Maelys

Produits naturels pour animaux domestiques  
7, l'Orme  
06 22 43 66 57

### La Ferme des Roches

Salle de réception, traiteur, gîte de groupe  
Les Roches  
02 37 29 58 12

### Leroy Éric

Boucherie, charcuterie, volailles, tournées  
39 bis, rue des Moulins  
02 37 97 32 40

### Les Écuries des Nauds

Équitation, cours, promenade, pension  
1, Les Nauds  
02 37 97 34 34

### Mèche à Mèche

Salon de coiffure  
14, place de l'Église  
02 37 97 30 48

### Monnier Laurent

Boulangerie, pâtisserie, épicerie  
6, rue des Moulins  
02 37 97 20 06

### Montel Cédric Élevage des Charreaux

Élevage de poneys de race Welsh et New Forest  
3, les Charreaux  
06 64 16 01 04

### Passion Brocante

Achat, vente et débarras de la cave au grenier  
30, rue Félix-Lejars  
06 77 94 88 95

### Proust Willy

Art photographique et reportage  
12, place de l'Église  
02 37 97 22 17

### Richoux Monika

Vente bijoux argent, ambre, cristal...  
6, rue des Lavandes  
02 37 97 31 56

### Rogron Jean-François et Fabienne

Conseillers indépendants en immobilier  
Optimhome  
06 09 72 04 67

### Simon Thierry

Travaux espaces verts, aide à la personne  
2, La Griserie  
06 12 36 28 22

### Spirale Gourmande

La Clé des Champs  
Restaurant, traiteur  
1, La Brosse  
02 37 97 20 36

### Victor Habitat

Maçonnerie, carrelage  
La Courbe  
07 50 25 76 16

# Calendrier des Fêtes 2020

JANVIER

Vendredi 3 JANVIER - GALETTE DES ROIS / F.N.A.C.A. (16 h)  
 Samedi 4 JANVIER - VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ / NOUVEAU-NÉS (11 h)  
 Dimanche 5 JANVIER - LOTO / A.S.U. (ap-midi)  
 Samedi 11 JANVIER - MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)  
 Samedi 11 JANVIER - GALETTE DES ROIS / Pompiers (soir)  
 Dimanche 12 JANVIER - MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)  
 Mercredi 15 JANVIER - LOTO / Club du 3<sup>e</sup> âge (ap-midi)  
 Vendredi 24 JANVIER - LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (soir)  
 Samedi 25 JANVIER - LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (soir)  
 Dimanche 26 JANVIER - LA MALLE A SPECTACLE / Théâtre en Herbe (ap-midi)

Samedi 1<sup>er</sup> FÉVRIER - SOIREE DANSANTE / A.S.U.  
 Dimanche 23 FÉVRIER - LOTO / Clique d'Unverre (ap-midi)

MARS

Samedi 7 MARS - SCENES OUVERTES / Théâtre en Herbe (soir)  
 Mercredi 11 MARS - MANILLE PAR ÉQUIPES / Club du 3<sup>e</sup> âge (ap-midi)  
 Jeudi 19 MARS - DÉFILÉ CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE / F.N.A.C.A.  
 Samedi 21 MARS - RANDONNÉES PEDESTRES / G.V. Unverre  
 Mercredi 25 MARS - BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Samedi 4 AVRIL - REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre  
 Dimanche 19 AVRIL - BROCANTE / Vieilles Roues Autour d'Unverre  
 Samedi 25 AVRIL - CONCERT à l'église / Comité des Fêtes

MAI

Vendredi 1<sup>er</sup> MAI - EXPO-VENTE / Club du 3<sup>e</sup> âge  
 Vendredi 8 MAI - CEREMONIE «Victoire 1945»  
 Samedi 30 MAI - ANIMATIONS GUINGUETTE / Théâtre en Herbe

Dimanche 7 JUIN - RANDONNEES et REPAS CHAMPETRE / G.V. Unverre  
 Dimanche 14 JUIN - RANDONNEES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre  
 Samedi 20 JUIN - CONCERT JOHNNY DEMS (100% sosie Johnny) / Comité des fêtes  
 Dimanche 21 JUIN - FETE DE «LA LOUÉE» / Comité des fêtes  
 Vendredi 26 JUIN - FETE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe  
 Samedi 27 JUIN - FETE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe  
 Samedi 27 JUIN - FETE MUSIQUE et FEU ST-JEAN/ Clique d'Unverre  
 Dimanche 28 JUIN - KERMESSE - DISTRIBUTION DES PRIX/Assoc. Parents d'Elèves

JUILLET

Dimanche 5 JUILLET - MECHOUI / Sapeurs-pompiers  
 Mardi 14 JUILLET - Fête Nationale / Buffet campagnard communal / Feu d'artifice  
 Mercredi 22 JUILLET - MANILLE PAR EQUIPES / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Mercredi 5 AOÛT - MANILLE / Hospitaliers retraités de Brou (ap-midi)  
 Dimanche 16 AOÛT - FETE DES BATTAGES / Vieilles Roues Autour d'Unverre  
 Dimanche 23 AOÛT - LOTO / Unverre autrefois

SEPTEMBRE

Dimanche 6 SEPTEMBRE - REPAS DES AINES  
 Dimanche 13 SEPTEMBRE - RANDONNÉES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre  
 Samedi 19 SEPTEMBRE - CONCOURS DE PÉTANQUE / Comité des Fêtes

Dimanche 4 OCTOBRE - LOTO / F.N.A.C.A. (ap-midi)  
 Mercredi 14 OCTOBRE - MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3<sup>e</sup> âge (ap-midi)  
 Samedi 24 OCTOBRE - REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre

NOVEMBRE

Mercredi 11 NOVEMBRE - « Armistice 1918 » / BANQUET  
 Samedi 14 NOVEMBRE - REPAS DANSANT / Amicale des Sapeurs-pompiers  
 Samedi 21 NOVEMBRE - REPAS DANSANT / Clique d'Unverre

Mercredi 2 DÉCEMBRE - BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)  
 Samedi 5 DÉCEMBRE - SAINTE BARBE / Sapeurs-pompiers (en soirée)  
 Samedi 5 DÉCEMBRE - SAINTE CÉCILE / Clique d'Unverre (en soirée)  
 Samedi 12 DÉCEMBRE - ARBRE DE NOEL (matin) et MARCHÉ DE NOËL

**A.S.U. FOOTBALL :** M. BOULAY Éric  
**AMICALE POMPIERS :** M. VALLEE Grégory  
**ASSOC. PARENTS ÉLÈVES :** M. ANGELI Damien  
**AUTREMENT :** Mme SENE Danièle  
**CLIQUE D'UNVERRE :** M. MENAGER Laurent  
**CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE :** Mme PREHU Mauricette  
**COMITÉ DES FETES :** M. LIGNEAU Nicolas  
**F.N.A.C.A. :** M. WEBER Robert  
**G.V. UNVERRE :** M. CAVÉ Jean-Paul  
**THÉÂTRE EN HERBE :** M. GUILLON José  
**UNVERRE AUTREFOIS :** M. MARTINEAU Jean-Paul  
**VIEILLES ROUES AUTOUR D'UNVERRE :** M. LEROY Éric



REMISE DE FLEURS  
POUR LES 100 ANS  
DE Mme VERDIER Marie  
LE 22 SEPTEMBRE 2019.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 4 JANVIER 2020  
Remise de la médaille d'or régionale,  
départementale et communale à  
M. Michel LELARD,  
conseiller municipal depuis 1983, soit 37 ans.



M. Bonvallet – Maire, M. Lelard Michel et sa femme Yvette  
Mme Hamelin – conseillère départementale  
et Mme Coutant – première adjointe



REPAS DES AINÉS DU  
SAMEDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2019

Les doyens :  
Madeleine HUET  
et Gilbert HAMEAU,  
en présence de  
M. Luc Bonvallet, maire,  
Mme Marie-Dominique PINOS,  
adjointe au maire  
et M. le Curé, Pierre ABELSON.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019

Les porte-drapeaux :

- M. Pascal GIRARD (Pompiers),
- M. Léon CABARET (ACPG)  
qui porte le nouveau drapeau,
- M. André CHARRON (FNACA).

